



## Frais de déplacement des arbitres et arbitres assistants opérant pour le compte du District du Cantal

Cette feuille de frais doit être rédigée en trois exemplaires

- Un exemplaire pour le club recevant qui doit le conserver,
- Un exemplaire pour le club visiteur qui doit le conserver,
- Un exemplaire à conserver par l'arbitre, l'arbitre assistant

Nom de la personne effectuant le voyage :

Prénom :

Adresse :

Caractère de la mission accomplie :

Arbitrage <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> *Rayer les mentions inutiles*

Tenue de touche <sup>(1)</sup>

**Date et lieu de la rencontre :**

**Equipes en présence :**

Distance kilométrique (entre le lieu de la résidence et le lieu de la rencontre : trajet aller-retour par voie routière la plus rapide, calculée sur le site « via Michelin »)

**Indemnité de déplacement :** € x km = €

**Indemnité fixe (pour les arbitres) :** = €

**Indemnité fixe (pour les arbitres assistants) :** = €

<b>Total Général :</b>	€
------------------------	---

**Dont € , somme due par chaque club**

Nom et signature du  
représentant du club recevant

Nom et signature du représentant  
du club visiteur

Signature de l'arbitre